

Lutte contre le moustique tigre

Quelques conseils utiles



Lutte contre le moustique tigre

Avec le beau temps, les moustiques tigres sont de retour ! Implantés et actifs dans notre département depuis 2016, la Ville d'Auch se mobilisent afin de prévenir son implantation et son développement.

Carte d'identité.

Le moustique *Aedes albopictus*, également appelé « moustique tigre », est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche et par sa très petite taille. Etabli depuis de nombreuses années dans le sud de La France, il colonise progressivement le territoire national. Il est plus agressif que les autres moustiques. Ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée avec un pic à la levée du jour et au crépuscule.

Le moustique tigre est un vecteur potentiel de certaines maladies virales, comme la Dengue, le virus du Chikungunya et le virus Zika mais uniquement s'il contracte la maladie en piquant un individu contaminé, puis le transmet en piquant une autre personne.

Pour éviter la prolifération du moustique-tigre, l'implication de chacun reste la meilleure solution.

En effet, le moustique qui vous pique est probablement né chez vous ou dans votre quartier. Il se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (100 mètres autour de son lieu de naissance).

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- Vider Les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie ainsi que les récipients impossibles à vider inaccessibles aux moustiques (Les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières
- Veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants.
- Entretien son jardin, élaguer les arbres, débroussailler les haies et les herbes hautes, éviter le stockage de débris végétaux permettent de limiter les lieux de repos du moustique tigre.

Favoriser la biodiversité pour lutter contre le moustique. Laisser la nature faire son travail, est une méthode déjà mise en place par plusieurs communes :

Accueillir la faune notamment les prédateurs naturels des moustiques comme les hirondelles qui peuvent manger jusqu'à 3000 moustiques par jour, les chauves-souris jusqu'à 2000 la nuit ou encore les martinets. Sans oublier les grenouilles, lézards, libellules et poissons (La gambusie notamment) au niveau des points d'eau qui eux consomment les Larves et participent à la régulation des moustiques.

- Éviter l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques pour encourager le retour de ces espèces.
- Ne pas tailler les haies notamment en période de nidification à savoir du 15 mars au 31 juillet.

Les points d'eau (bassins, mares, ruisseau) disposant d'un écosystème suffisant s'autorégulent et limitent ainsi la prolifération des moustiques.

Installées dans votre jardin, sur votre terrasse ou sur votre balcon, les plantes anti moustiques ont une puissance répulsive limitée dans l'espace puisqu'elles n'agissent que sur quelques centimètres. Les quelques essences suivantes orneront vos espaces extérieurs, offrant de la couleur, des senteurs agréables et une barrière naturelle contre les moustiques :

- Lavande et citronnelle (Cymbopogon citratus)
- Souci (ou Calendula Officinalis), le Pélargonium et le géranium
- Herbes aromatiques comme la menthe, le basilic, le romarin, la sarriette, la mélisse
- mais aussi l'eucalyptus, le népéta, le pétunia, les capucines...

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter sa prolifération et pour protéger votre entourage.

Pour se protéger des piqûres, il est conseillé :

De porter des vêtements Longs, amples et protéger Les pieds et Les chevilles. Il est également conseillé d'imprégner les vêtements avec un produit répulsif.

- D'utiliser des répulsifs cutanés en suivant Les précautions d'emploi indiquées sur l'emballage. Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.
- Pour information : La citronnelle ne protège que pendant une heure environ contre Les piqûres et est déconseillée chez Les enfants âgés de moins de 2 ans.

Répulsif écologique

BRÛLEZ DU CAFÉ MOULU, UN RÉPULSIF ÉTONNANT !

Comment repousser Les moustiques en Limitant ses déchets ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le café est un excellent répulsif et c'est une solution anti-moustique naturelle qui, en plus, est zéro déchet.

Il est nécessaire de bien le laisser sécher car une fois sec, il sera très efficace comme répulsif écologique contre les moustiques.

Pour cela il vous suffit de Le brûler avec une allumette ; La fumée dégagée chassera Les moustiques, dans un périmètre restreint. Une bonne alternative écologique aux spirales, encens et bougies anti moustiques qui ont une efficacité limitée dans l'espace et dans le temps !

L'ARS et la Ville d'Auch se mobilisent dans la lutte contre le moustique tigre.

Sur l'année 2020, l'ARS a implanté 25 pièges pondoires dans tout Le département. La Ville d'Auch a décidé de s'associer à cette démarche en installant également différents type de piège dans divers endroits de la Ville afin d'en étudier leur efficacité et éventuellement Leur déploiement.

Si vous repérez des moustiques tigres

- L'Agence Régionale de la Santé (ARS) Occitanie suit avec attention l'extension de l'implantation du moustique tigre.
- L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter Les actions mises en place.

Informations pour les voyageurs

Afin d'éviter l'introduction et la transmission de la dengue, du chikungunya et du zika en France métropolitaine, il est rappelé :

Aux personnes se rendant dans des zones où circulent ces virus de se protéger des piqûres de moustiques sur place, mais également à Leur retour à domicile, notamment si elles sont malades.

En cas de symptômes évocateurs de l'une de ces maladies (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs et courbatures...) survenant dans les 15 jours après le retour d'un pays où l'une de ces maladies est présente, il est recommandé de consulter sans tarder son médecin traitant.

Pour en savoir +

- Agence régionale de la santé (ARS) Occitanie : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/> Dossier moustique tigre <https://www.occitanie.ars.sante.fr/Le-moustique-tigre-3>
- Reconnaître et signaler un moustique tigre : <https://signalement-moustiques.anses.fr>
- Santé Publique France (InVS) : <https://www.santepubliquefrance.fr/>
- Ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/> Rubrique « santé-environnement » puis « Moustiques vecteurs de maladies » <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>
- Ministère des affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/> Conseils aux voyageurs <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>